

# Un examen couperet pour les étudiants en médecine

Sept matières en une seule journée, c'est ce que devront passer les étudiants en médecine. Un marathon qu'ils ont rejeté vendredi.

Surprise pour les étudiants de première médecine. Depuis septembre, ils pensaient que le concours, qui s'était ajouté à leurs examens traditionnels pour avoir accès à la deuxième année, se déroulerait en même temps que ces autres épreuves. Mais le nouveau texte, qui a été élaboré par les universités, validé par l'académie de l'enseignement supérieur, les recteurs et les doyens de médecine, prévoit qu'ils devront passer, en moyenne, sept épreuves en un seul jour !

Question de sécurité juridique, argu-

ment-t-on du côté des autorités, qui craignent une pluie d'exceptions et de recours si les épreuves sont émietées. Mais pour les étudiants, cette épreuve s'apparente à un monstre, une loterie ou une « boucherie » sans conscience. Vendredi, des étudiants de Mons, Namur et Liège ont rejeté cette option par des votes à main levée à plus de 90 %. Pour Emeline Lezier, présidente du comité inter-universitaire des étudiants en médecine, « cet examen-rallye en un jour va simplement doper l'échec. Sept matières en moyenne, alors que les étu-

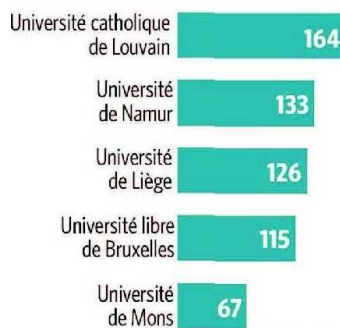
dants n'en passaient qu'une ou deux traditionnellement, c'est brandir un écueil supplémentaire, sans aucune assurance de sélectionner ceux qui deviendront les meilleurs médecins ».

Ce changement de procédure, les autorités jurent l'avoir choisi pour sécuriser le procédé et empêcher que ce concours exigé par la Flandre ne tourne au fiasco juridique. Le fédéral, avec le Nord dans le dos, l'a exigé pour accorder des centaines de numéros Inami en souffrance. De Block ne laissera filer les numéros en octobre 2016 que si le

concours a bien taillé dans le lot de candidats médecins. Il y a 605 attestations disponibles pour les 5 unifs francophones pour plus de 3.000 candidats dans les auditorios. Pour devenir médecin, réussir ne suffira donc pas, il faut aussi que les autres échouent.

Le texte qui établit cet examen à l'issue de marathon sera examiné en deuxième lecture la semaine prochaine par le gouvernement de la Communauté Wallonie-Bruxelles. Débat assuré. ■

Répartition du nombre d'étudiants maximum admis au terme du concours de première année en juin 2016



LE SOIR - 07/11/15

## Contre l'« examen-boucherie »

MÉDECINE Il y a plus de 3.000 candidats pour seulement 605 autorisations à délivrer

- Surprise : en juin 2016, le concours qui donne le visa pour la suite de la médecine se déroulera en une seule journée.
- Les étudiants hurlent à l'hécatombe programmée.
- Les doyens de médecine défendent la solution.

C'est l'examen-boucherie ! Les étudiants sont choqués, abasourdis. Certains parlent d'abandonner dès maintenant, tellement ils sont heurtés par le fait qu'on change les règles en cours de route. D'autres parlent de se mettre en

greve ».

Dans cet auditoire de l'Université de Namur, les étudiants présents viennent, ce vendredi après-midi, de voter à 98 % le rejet de la nouvelle procédure de concours qui leur donnera accès à la suite des études de médecine. A Mons, 96 % l'ont rejetée. A Liège, 90 %. En cause, l'organisation de cette épreuve en une seule journée, alors qu'elle comporte en moyenne sept matières différentes. « Nous allons devoir jouer toute notre vie en une seule journée. L'ambiance était déjà détestable, on assiste à des vols de fiches, à des synthèses modifiées, les gens ne s'épaulent et ne se parlent plus. Mais avec ce stress supplémentaire, la coupe est pleine », explique Widad Khadir, représentante des étudiants en médecine à Namur.

**1 Explications.** Suite au bras de fer entre le fédéral, qui refuse de voir augmenter le nombre de numéros Inami (indispensable pour exercer la médecine dans le système de sécurité sociale) et la Communauté Wallonie-Bruxelles, le ministre du supérieur Marcourt a mis en place un concours qui ne permettra en 2016 qu'à 605 étudiants d'accéder en deuxième année du cursus de médecine, même s'ils ont réussi les unités de valeur de leur première année. 605 sur combien ? Le chiffre exact n'est pas disponible, mais à Namur, ils sont 750 étudiants pour 133 places en deuxième et, à l'UCL, environ 760 étudiants pour 164 places. Un ratio de « réussite » qui avoisine les 1 sur 6, bien plus étroit que le 1 sur 3 observé dans de nombreuses sections univer-

sitaires. Même si les étudiants qui auront réussi leur année mais ne seraient pas arrivés en ordre utile pourront valoriser leur acquis dans une autre filière biomédicale.

**2 Le même jour.** Le texte original du décret Marcourt prévoyait que les étudiants passent ensemble deux séries d'examens sur une seule matière. La première comptait pour leur année, la deuxième pour le concours. Le tout étalé, comme à l'ordinaire, sur deux ou trois semaines. Les étudiants affirment mordicus que c'est la version qu'on leur a servie en septembre, lors de leur inscription. Mais le texte a aujourd'hui évolué. Il prévoit notamment que si les examens relatifs à l'année se passeront de manière traditionnelle, la partie valable pour le concours se passera en une fois.

Le texte a été ainsi validé par l'Ares, l'académie de recherche et d'enseignement supérieur, mais aussi par les doyens de médecine des universités francophones. Officiellement unanimes, ils estiment que cela donnera une plus grande sécurité juridique à l'épreuve, un étudiant échouant pour une absence lors d'une partie de l'épreuve pouvant exercer un recours. Les étudiants n'y croient pas. Certains suspectent

même les responsables académiques d'organiser une épreuve devenue si insurmontable par sa densité qu'elle pousserait à organiser dans le futur un examen d'entrée similaire à celui organisé en Flandre, une option toujours rejetée par les gouvernements PS-CDH à cause de l'inégalité du niveau des écoles secondaires. « *Croient-ils être plus équitables avec une épreuve marathon qui s'assimilera à une boucherie ?* », retapent les étudiants.

**3 Protestations.** Vincent d'Orio, le doyen de l'Ulg, proteste : « *Les dispositions antérieures étaient provisoires, jamais elles n'ont été présentées comme définitives aux étudiants. La compétence transversale et globale est demandée sur l'ensemble des matières lors de l'épreuve-concours, qui est présentée en une seule fois. Les étudiants se trompent quand ils pensent qu'ils ne seront pas confrontés à d'autres épreuves-synthèse du même type, au fil de leur cursus. Cela demande évidemment un gros travail, mais cela n'est pas anormal. C'est une épreuve proportionnée.* »

« *Il ne me semble pas disproportionné de demander une vi-*

*sion globale des connaissances du second quadrimestre. Cela me semble plus juste que de sélectionner les futurs médecins sur un examen au sortir du secondaire. Ici, on parle déjà médecine et de connaissances qui leur seront utiles toute leur vie* », insiste Dominique Van Pee (UCL), président du collège des doyens.

Mercredi prochain, le texte qui compacte le concours sur un jour unique repasse devant le gouvernement francophone en deuxième lecture. Le ministre Marcourt, qui souligne « *n'avoir jamais désiré de concours, mais y avoir été réduit* », entend la protestation des étudiants mais ne cache pas qu'il « *préfère un texte à la sécurité juridique établie. Faute de filtre efficace, le fédéral pourrait s'y engouffrer pour refuser les numéros Inami promis à tous les étudiants actuellement en cours d'étude* ». Maggie De Block a suffisamment mis en garde : elle attendra pour délivrer les numéros Inami nécessaires de voir si le filtre francophone a été effectif pour faire trébucher quatre étudiants sur cinq. Même de très bons qui auraient fait d'excellents médecins dans des zones où les médecins sont en pénurie. ■

FRÉDÉRIC SOUMOIS

## RÉACTION

### « Un concours express qui va favoriser l'échec »

Pour Emeline Lezier, présidente du comité inter-universitaire des étudiants en médecine, si le rejet par les étudiants d'un concours organisé en un seul jour semble si massif, c'est parce que « *cette formule surgit tout à coup sans justification précise et surtout sans aucune concertation avec les étudiants en médecine, qui disposent pourtant de représentants dûment élus. On nous dit qu'il s'agit seulement d'éviter des recours juridiques en cas d'étudiants qui ne pourraient assister à une partie des examens. Sincèrement, cela semble léger face à la difficulté majeure que représente le fait de passer en un seul jour toutes les matières relatives au deuxième*

*quadrimestre. Dans le texte original du décret, il était question de passer les examens le même jour pour la partie A, qui permet de réussir son année, puis la partie B, sur la même matière, qui devaient déterminer la place dans le concours. Un concours particulièrement éprouvant, puisque les universités ont de cinq à sept fois davantage d'inscrits en première année que de places à pourvoir. De nombreux étudiants devraient donc être en situation de réussir les examens, mais néanmoins de ne pas être classés en ordre utile dans le concours. Cet examen-rallye en un jour va simplement doper l'échec. Sept matières en moyenne, alors que les étudiants n'en passaient qu'une ou deux, c'est brandir un écueil supplémentaire, sans aucune assurance de sélectionner ceux qui deviendront les meilleurs médecins. Nous n'acceptons pas ces difficultés supplémentaires, ni d'être tenu écartés de changements si importants. Les étudiants s'y sont clairement opposés. Partout, on n'appelle déjà plus cet examen que le concours-boucherie.* »

FR.SO